

Compte-Rendu du Conseil Municipal de Chanas du 04 Septembre 2020

L'an deux mille vingt le quatre septembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Chanas, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au Foyer Gaston Beyle de Chanas, sous la présidence de Jean-Charles Malatrait, Maire.

• **Date de la convocation** : 25 août 2020

• **Présents** : M. Jean-Charles MALATRAIT, Mme Raymonde COULAUD, M. Bernard VIAL, Mme Marie-Claude LEVET, Mme Jacqueline FUMAS, Mme Dominique BERNARD, Mme Cyriane TURPIN, M. Philippe GONGORA, Mme Véronique HARSCOET, M. Julien BOURSON, M. Stéphane LESIGNOLI, M. Emmanuel VARALDI, Mme Maria MARTINEZ, Mme Claire MITTENAERE, M. Pascal FABRE, Mme Sandrine PUSSET, M. Patrick BALTAYAN, M. Daniel CHANEL, Mme Lydia BOUYOUSFI.

• **Absent(e)s excusé(e)s avec pouvoirs** : M. Alexandre SEVELINGE donne pouvoir à M. Bernard VIAL, Mme Julie SIBERT pouvoir à Mme Claire MITTENAERE, M. Joël FRAYSSE pouvoir à Mme Raymonde COULAUD, M. Xavier PARISOT pouvoir à M. Jean-Charles Malatrait, Mme Sandrine PUSSET pouvoir à Mme Lydia BOUYOUSFI.

• **Absent(e)s non excusé(e)s**: 0

• **Nombre de votants** : 23, dont 18 élus présents + 5 pouvoirs.

➤ **Constatant que le quorum est atteint, M. Le Maire ouvre la séance du Conseil Municipal ordinaire à 20h.**

• **Secrétaire de séance** : Mme Dominique BERNARD est nommée secrétaire de séance par M. le maire.

• **Approbation du Compte-rendu du conseil municipal du 09/07/2020**

- Monsieur le maire soumet à l'approbation du conseil municipal le dernier compte rendu du 09 juillet 2020. Celui-ci appelle correction page 4, dans informations diverses point 1 tiret 5 : il faut lire « aménagement de la cour de maternelle ... » et non « du primaire ... ».

➤ **Le compte-rendu du Conseil Municipal du 09/07/2020 n'appelant pas d'autre modification, il est approuvé à l'unanimité.**

• **Ordre du Jour**

1. **Élection des membres de la commission d'appel d'offres**

Cette commission étant réglementée, la commission de contrôle demande qu'une élection de ses membres soit faite. 3 personnes par commune sont obligatoires. Si aucun membre titulaire ou suppléant n'est présent à une réunion, celle-ci ne peut avoir lieu. M. le Maire est membre de droit.

M. Le maire propose au vote une liste mixte de 6 personnes (3 titulaires + 3 suppléant(e)s) établie lors du Conseil Municipal du 19 juin 2020.

• **Liste des candidats** :

Titulaires	Suppléant(e)s
Mme Raymonde COULAUD	Mme Véronique HARSCOET
M. Bernard VIAL	M. Alexandre SEVELINGE
M. Pascal FABRE	M. Patrick BALTAYAN

• Mme Dominique BERNARD et M. Daniel CHANEL assurent le dépouillement.

• **Résultat du vote** :

Nombre de votants : 23 - Bulletins exprimés: 23 - Abstention(s) : 0 - Bulletin(s) nul(s) : 0 - Bulletin(s) blanc(s) : 1.

➤ **La liste présentée des 3 titulaires et 3 suppléants(e)s est élue à 22 voix sur 23.**

2. Désignation d'un conseiller municipal en charge des questions de défense

· M. le maire expose le rôle du correspondant défense. Ce dernier est chargé notamment des relations de la commune avec les autorités militaires, les associations des anciens combattants, les jeunes intéressés par une carrière militaire. L'autorité de Tutelle est de Délégué Militaire Départementale.

· M. Emmanuel VARALDI propose sa candidature.

➤ **La candidature de M. VARALDI n'appelant aucune objection, il est élu à l'unanimité.**

3. Désignation des conseillers municipaux aux commissions communautaires

· La liste des 15 commissions communautaires a été communiquée à tous les élus dans les CR du Bureau Communautaire du 23/07/2020 et du Conseil communautaire du 30/07/2020. Cependant, Mme Raymonde COULAUD les rappellent, et fait lecture des articles L2121-22 et L5211-40-1 du CGCT applicable aux EPCI, contenus dans le CR du Conseil communautaire.

· M. le maire explique en effet, que 2 élu(e)s du conseil municipal de Chanas peuvent se proposer (1 élu(e) par liste électorale) pour chacune des commissions, et que si un/une élu(e) ne peut assister à une commission, il le signaler au Maire qui peut proposer un(e) autre élu(e) pour le/la remplacer.

· Il est procédé ensuite au choix des commissions par les élu(e)s qui se répartissent comme suit :

Commissions communautaires	Noms des Elu(e)s
- Finances	Bernard VIAL - Pascal FABRE
- Agriculture	Alexandre SEVELINGE
- Économie/Entreprises	Stéphane LESIGNOLI - Pascal FABRE
- Aménagement du Territoire/ Urbanisme	Raymonde COULAUD – Patrick BALTAYAN
- Tourisme/ Commerce de proximité/ Artisanat	Joël FRAYSSE
- Grand cycle de l'eau	Jean-Charles MALATRAIT
- Culture/ Patrimoine	Dominique BERNARD
- Politique de la ville-CISPD- Santé-Affaires sociales	Cyriane TURPIN
- Emploi-Insertion	Marie-Claude LEVET- Lydia BOUYOUSFI
- Environnement et Développement durable	Alexandre SEVELINGE- Patrick BALTAYAN
- Mobilités -Transports	Véronique HARSCOET
- Voirie	Raymonde COULAUD - Pascal FABRE
- Petite Enfance/ Enfance/ Jeunesse	Jacqueline FUMAS
- Logement/ Gens du voyage	Marie-Claude LEVET
- Sport	Julien BOURSON – Daniel CHANEL
- Numérique	Stéphane LESIGNOLI
- Communication	Dominique BERNARD
- Équipements communautaires	Raymonde COULAUD

4. Acquisition des parcelles A 66, A 1347, A 1348 et A 1349 situées Rue Gaston Beyle à Chanas

· A la lecture du plan cadastral envoyé aux élu(e)s, M. Le Maire précise que la parcelle A 66 correspond à une maison située à l'angle de la Montée de Chanavas et de la Rue Gaston Beyle, et les parcelles A 1347, A 1348 et A 1349 qui l'entourent. Ces parcelles sont à vendre pour un montant de 126.000 € et sont mitoyennes de plusieurs parcelles que la mairie a acquises en 2019.

· M. le Maire explique que l'acquisition de ces parcelles permettrait un meilleur accès à l'école élémentaire et au Pôle Enfance, et une amélioration de la circulation dans la rue Gaston Beyle à ce niveau, après démolition de la maison. La mairie est prioritaire avec un droit de préemption en réserve foncière.

· M. le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur cette acquisition.

➤ **L'acquisition des parcelles est votée à l'unanimité.**

5. Décisions prises par délégation

· M. le Maire présente des travaux à venir concernant la croix en bois des Guyots détériorée par les intempéries, et qui sera remplacée par un croix en acier noir pour un montant de 1400€ HT. Les Travaux seront assurés par l'entreprise 1G2B de Chanas.

· M. le Maire demande l'avis du Conseil Municipal sur ces travaux.

➤ **Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.**

• Informations & questions diverses

1. Pôle pluriprofessionnel

- M. le Maire fait le point sur les travaux en cours. Les aménagements intérieurs devraient être terminés fin septembre, début octobre 2020.
- Marie- Claude Levet informe ensuite le conseil municipal que la mairie a rencontré la semaine dernière le directeur de la clinique Trénel, en présence de l'architecte et de M. Morel d'AXIM, pour finaliser la venue de spécialistes et établir les baux locatifs, au prix de 10€/m². Les spécialistes se partageront en alternance les 3 cabinets en R+1 et une option est mise sur les 2 cabinets en R+2 jusqu'au mois de mars 2021. La clinique Trénel a déjà signé un contrat avec l'ARS (Agence Régionale de Santé).
- M. le maire informe également le conseil municipal que :
 - la clinique des Côtes du Rhône a aussi pris contact avec la mairie pour l'installation de spécialistes,
 - une opticienne, qui intervient à domicile, est intéressée pour louer un cabinet en rez de place, côté sud,
 - en rez de jardin, la crèche ouvrira dès la fin des aménagements intérieurs.

2. Déplacement du bungalow médical

- M. le Maire rappelle le déplacement du bungalow de la Place de France à la cour de la maternelle du bas le mardi 25 août 2020, et qui a nécessité l'intervention de plusieurs entreprises, 2 camions et 2 grues pour un coût d'environ 22 000 € HT.

3. Reprise des activités des associations

- Suite aux demandes de plusieurs associations de reprendre leurs activités, M. le Maire répond qu'il n'y voit pas d'objection si toutes les règles sanitaires actuelles sont respectées. Toutefois, le protocole sanitaire peut évoluer rapidement.
- Certaines associations ont demandé si la Mairie fournissait gel et masques. M. le Maire répond par la négative, mais que les noms des fournisseurs de la mairie peuvent leur être communiqués.

4. Judo Club

- L'association du Judo Club de Chanas ayant été dissoute, le président a remis un chèque de 628,40€ à la mairie correspondant au solde positif de l'association.

5. Cérémonie du 29 août et Cinéma Plein Air

- Raymonde Coulaud remercie les 15 élu(e)s qui étaient présent(e)s à la commémoration le dimanche 30 août 2020 aux Guyots et les 8 élu(e)s présent(e)s au cinéma Plein Air le 04 août 2020.

6. Conférence et ateliers Age'ilité

- Marie-Claude Levet informe le conseil municipal qu'une nouvelle session d'Age'ilité aura lieu sur la commune. Elle débutera par une conférence sur l'équilibre et la prévention des chutes, au Foyer Gaston Beyle le mardi 29 septembre à 14h. Cette conférence sera animée par Cécile Morin-Jenny, kinésithérapeute et conférencière Âge'ilité. Puis 6 ateliers d'1h auront lieu à 14h00 au foyer Gaston Beyle, les mardis, du 6 octobre au 17 novembre.

7. Marche de l'Espoir

- Marie-Claude Levet annonce l'annulation de cette marche prévue à Bougé pour cause de crise sanitaire.

8. Octobre Rose

- Marie-Claude Levet explique que pendant tout le mois d'Octobre les communes qui le désirent peuvent participer à la lutte contre le cancer du sein en utilisant la couleur rose dans leur commune. De plus, une nouvelle activité « La Marche nordique Rose » est mis en place pour permettre aux femmes atteintes d'un cancer du sein de pratiquer une activité physique. Séances gratuites en initiation.

9. Les sources à Planissieux

- M. Le Maire explique qu'un trop plein de sources se déversent sur la chaussée Route de Salaise et Chemin de Gampaloud et est un problème récurrent.
- Des travaux qui auraient dû être faits en Février/Mars 2020 n'ont pu être réalisés en raison du confinement. Une prochaine réunion devra avoir lieu entre les communes de Chanas, Salaise et la Communauté de Communes à ce sujet.

10. Projet de construction de 20 logements sociaux aux Guyots

- M. Le Maire rappelle que le dossier de construction peut être consulté en mairie et présente l'historique de ce projet qui a suscité un recours contentieux :
 - le 1^{er} PC délivré à la société EVALLY Promotion a été contesté par des opposants au projet. Ils ont gagné une première fois au Tribunal Administratif de Grenoble, mais ont ensuite perdu à la Cour Administrative d'Appel de Lyon.
 - Les opposants ont ensuite saisi le Conseil d'État le 3 décembre 2019 pour contester l'arrêt de la CAA, qui n'a pas encore indiqué s'il entendait étudier l'affaire ou non.
 - Un 2^{ème} permis a été délivré à la même société en tenant compte des remarques des opposants. Ces derniers ont saisi le TA de Grenoble qui leur a donné raison (jugement du 31.12.2019).
 - La société EVALLY a saisi la CAA de Lyon le 28 février 2020.
 - La commune a également interjeté appel le 27 février 2020.
- Suite à ce récapitulatif, un débat s'engage entre des élu(e)s et le maire au sujet de ce projet.
- M. le maire précise que les PC sont instruits par la Communauté de Communes.
- Des conseillers interviennent ensuite pour exprimer leur désapprobation pour avoir reçu un mail d'une opposante à ce projet sur leurs adresses mails personnelles qui n'auraient pas dû être communiquées. Le seul contact pour toute affaire concernant la commune est la mairie.

11. Rentrée scolaire 2020

- Jacqueline Fumas présente un bilan positif de la rentrée scolaire du 1^{er} septembre 2020 :
- École maternelle :
 - ouverture d'une 4^{ème} classe et arrivée d'une nouvelle enseignante : Anaïs Chopard,
 - 96 élèves au total: Petite Section, Petite Section/Moyenne Section, Moyenne Section/Grande Section, Grande Section,
 - 4 Atsem,
 - Installation du bungalow dans la cour de la maternelle du bas aménagé pour la sieste des MS,
 - réalisation des marquages au sol dans la cour de maternelle du haut pour favoriser les activités avec distanciation sociale.
- École primaire :
 - 113 élèves répartis en 5 classes : CP, CE1, CE2, CM1, CM2
 - mesures sanitaires identiques à celles instaurées avant les vacances : récréations décalées, aménagement de la circulation des élèves dans l'établissement, port du masque pour adultes, entrée interdite aux parents.
- Restaurant scolaire :
 - pour respecter les règles sanitaires, les maternelles et les primaires sont séparés par des claustras,
 - 2 services de repas : 11h30 (maternelle, CP, CM2) et 12h30 (CE1, CE2, CM1),
 - les gestes barrières sont respectés.
- Pôle Enfance :
 - accueil des enfants aux horaires habituels : matin 7h30-8h30 - temps méridien en lien avec restaurant scolaire: 11h30-13h30 - périscolaire soir : 16h30-18h30.
- Extrascolaire :
 - reprise habituelle : accueil des enfants le mercredi et vacances de 7h30 à 18h30, avec possibilité à la ½ journée jusqu'à 13h30.
- Un élu demande quelle est la projection de la commune en capacité d'accueil scolaire en cas d'augmentation du nombre de famille avec enfants. J. Fumas répond qu'il y a la possibilité d'une ouverture de classe en primaire, et que la construction d'une nouvelle école maternelle est en projet.

12. Commissions

- Dominique Bernard propose une réunion de la commission Communication le lundi 14 septembre à 19h en mairie. Il est rappelé aux élu(e)s « d'alimenter » la commission Communication.
- Jean-Charles Malatrait propose à tous les élu(e)s la visite des 2 maisons Ageron, samedi 12 septembre à 9h30, Place de France.

13. Déchèterie

- Un élu demande s'il est possible que la mairie de Chanas fasse des dérogations pour des particuliers dont le véhicule ne dépasse pas le poids total autorisé. M. le Maire répond par l'affirmative.

14. Nettoyage de l'école

- Un élu demande quel est le coût de l'entretien de l'école par la société de nettoyage Flash Net. M. le Maire, qui n'a pas les éléments, répondra dans un prochain conseil.

15. Sport

Bernard Vial informe le Conseil municipal de sa rencontre avec Yohann Maillot, membre du bureau national et responsable du développement d'une nouvelle activité sportive ISERE LACROSSE dans la région Rhône-Alpes. Il veut promouvoir ce sport sur la commune. Nouveau en France, ce sport, originaire des États-Unis et du Canada. M. Maillot propose des séances d'initiation gratuites à ce sport sur la commune, qui seront communiquées à la mairie.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, M. le maire clôt la séance ordinaire du conseil municipal à 22h15.

